L'Egalité

DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Socialiste Quotidien

5 CENTIMES — NUMÉRO — 5 CENTIMES

NEUVIEME ANNEE. - N° 11 — DIMANCHE 11 JANVIER 1903

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Lille et Départements limitrophes	4 fr. 50.	8 fr.	16 fr.
Autres Départements	5 fr. 50.	11 fr.	22 fr.

RÉDACTION et ADMINISTRATION :
ROUBAIX, 146, Rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

ANNONCES
Les annonces sont reçues directement au bureau du Journal et dans toutes les agences de publicité
ROUBAIX, 146, rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

COUR D'APPEL DE DOUAI

Département du Nord

Chambre des Appels de Police correctionnelle

Sur l'appel interjeté par la nommée Destieux Luise-Marie-Clémence, âgée de 47 ans, née le 25 janvier 1855, à Wattignies, demeurant à Wattignies, cultivatrice, d'un jugement rendu par le Tribunal correctionnel de Lille, le 11 octobre 1902 qui l'a déclarée coupable de falsification de lait et mise en vente dudit lait sachant qu'il était falsifié, délit commis dans l'arrondissement de Lille en septembre 1902, et par application des articles 1er, 6, 7 de la loi du 27 mars 1851, 423, 463 du Code Pénal, 194 du Code d'Instruction criminelle, l'a condamnée à trois jours de prison, 16 francs d'amende et aux frais ; a ordonné l'insertion de ce jugement par extrait en première page aux frais de la condamnée, dans les journaux *Le Progrès du Nord* et *Le Réveil du Nord*, sans que le coût de chaque insertion puisse dépasser cent francs et l'affichage au nombre de quatre exemplaires sur les marchés de la ville de Lille, dont un à la porte du domicile de la condamnée à Wattignies et fait défense, pendant huit jours, d'enlever ces affiches.

La Cour d'appel de Douai, Chambre des appels de police correctionnelle, par arrêt du 26 novembre 1902, a confirmé purement et simplement le jugement précité.

En marge de la minute de l'arrêt est inscrit ce qui suit : *Par décret du 20 décembre 1902 les peines de trois jours d'emprisonnement et de 16 francs d'amende ont été commuées en une amende unique de cinquante francs sous conditions de paiement dans le délai d'un mois.*

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général,

Le greffier en chef de la Cour d'appel de Douai :
L. BRIQUET.

PETITE BATAILLE

Les journaleux de sacristie et de caserne sont encore une fois dans un état de surexcitation impossible à décrire ; et c'est le général André qui, pour ne pas en perdre l'habitude, les a de nouveau mis dans cet état lamentable. Je vous vois venir, vous allez tout de suite me demander ce qu'il a fait pour obtenir ce joli résultat, dans un moment où l'on ne l'accusait plus guère que de nous vendre à l'étranger une ou deux fois par semaine.

Ce qu'il a fait ? Mais il est allé aux Jardies célébrer l'anniversaire de la mort de Gambetta, ainsi que le font chaque année les fidèles amis du tribun !

J'entends votre question :

— Pourquoi n'y serait-il pas allé ?

Je laisse aux gazettiers nationalistes le soin de vous répondre. S'il avait eu tant seulement quaire sous de pudeur, il ne se serait point exposé à une confrontation qui est sa condamnation devant le pays. Vous figurez-vous ce désorganisateur de notre armée tressant une couronne de phrases à l'homme qui eut à un si haut point la patriotique ambition de la réorganiser ?

Là-dessus un charivari de tous les diables, mené par toutes les feuilles du bon Dieu. Pauvre France ! Infortunée patrie de Coppée, de Lemaître et de Déroulède ! Sur quelle horrible pente n'est-elle pas en train de glisser, si elle laisse André glorifier Gambetta sans lui clore la bouche avec le faux du lieutenant-colonel Henry? Pourquoi pas l'inauguration d'une statue de Colbert par Pelletan puisqu'on y est ? Toute la lyre de la désorganisation, quoi! Et combien nous sommes loin des beaux jours où les héros en chambre de la « Patrie Française » vengeaient notre honneur national en s'aplatissant comme des punaises aux pieds du vertueux Esterhazy !

C'est toujours à peu près la même musique, avec son trémolo de basses injures, coupé çà et là par le pieux sifflement des couleuvres ; mais ce sont toujours aussi les mêmes instrumentistes. Nous les connaissons de longue date, puisqu'ils nous assourdissaient déjà les oreilles en 1870. Seulement, voilà, pendant l'année terrible, c'était Gambetta qu'ils accusaient de désorganiser l'armée. A part ça, il n'y a pas une fausse note dans leur orchestre de saltimbanques et c'est à eux seuls que revient le privilège civique de glorifier Gambetta, tout en injuriant le ministre de la guerre.

***

Ce qui me semble constituer un singulier cas d'aliénation mentale, c'est qu'ils passent leur temps à faire l'essai du déshonneur sur cette même armée dont ils ont accaparé la défense.

Un exemple entre mille :

Vous avez tous lu dans les feuilles l'histoire de ce jeune élève de l'Ecole polytechnique qui, placé comme Hercule entre le Vice et la Vertu, a lâché celle-ci et lui a tourné le dos au point d'aller sombrer dans le vol. La faute qu'il a commise est grave ; mais il est à un âge où une première faute est facilement réparable, à la condition que le silence se fasse autour d'elle et que le nom du coupable ne soit pas jeté en pâture à la curiosité publique. L'ardeur du sang, la course aux cotillons, la dame de pique ont pu faire dévier un brave garçon, sans qu'il soit à tout jamais perdu pour cela. Il y a là un faisceau de circonstances atténuantes qui expliquent le délit, si elles ne l'excusent pas ; mais encore est-il indispensable qu'on les entoure d'un voile opportun et qu'elles n'aient pas tout de suite sur elles l'éclat d'un scandale irrémédiable. N'était-il pas, d'un autre côté, tout naturel qu'on pensât un peu à la famille et qu'on lui épargnât une éclaboussure immériteé ? Le père est un vieux soldat, un général qui a peut-être vingt fois répandu son sang pour la défense du pays. Si j'étais nationaliste, c'est-à-dire un de ces purs qui mettent une si belle ardeur à défendre l'armée, j'aurais eu pitié de ce père et je n'aurais pas ébruité la faute de son enfant.

***

Eh bien ! c'est justement tout le contraire qu'a fait la presse nationaliste. A côté de ses habituelles tartines sur la moralité des institutions militaires, dans la même colonne où elle célèbre journellement les bienfaits de la caserne et de l'éducation par le sabre, elle a lancé la nouvelle qui allait faire hurler de douleur un pauvre vieux général français. Que le fils se relève ou roule à l'égout, cela lui importe peu ; que le père se fasse sauter le caisson dans un coup de désespoir ou de folie, cela ne lui importe pas davantage. L'essentiel est que le scandale ait été servi tout chaud à sa clientèle.

Il est vrai que nos nationaleux s'étaient renseignés avant d'embocher la trompette. La famille était-elle catholique ou ne l'était-elle pas ? Rassurez-vous : elle ne l'est pas. C'est du moins ce que les saintes feuilles nous ont appris. Et alors vous comprenez, du moment où la famille est juive ou protestante, il n'y a plus à se gêner...

Telle est la parole de ces gens-là ; tel est aussi leur patriotisme et ce qu'ils appellent leur esprit de tolérance.

Quelle drôle de tolérance, par exemple !

Il n'y manque guère que le numéro.

Clovis HUGUES,
Député de la Seine.

AU JOUR LE JOUR

SES MEMOIRES

Pour occuper les loisirs que lui laisse sa retraite forcée, Romain Daurignac écrit ses Mémoires, observant ainsi une tradition chère à beaucoup de prisonniers. Boulaine lui-même ne nous a-t-il pas promis des « Confessions » appelées à produire quelque sensation ?

Mais la célébrité de Romain écrasera la petite renommée de l'ami d'Arlette. Et puis, Boulaine ne peut guère compromettre que deux ou trois compères déjà bien compromis par eux-mêmes. Tandis que Romain est capable de faire tomber des douzaines et des douzaines de statues dont on ne voyait pas les pieds d'argile... Quel régal !

La plus importante partie des Mémoires du frère de Thérèse s'intitulera : Vingt ans de Paris. *Et il paraît que nous y lirons des anecdotes fort curieuses... Le malheur, c'est que Romain n'a pas le souci de l' « humble vérité », comme disait Maupassant. Il exagèrera, il ornera, il inventera au besoin, et cela rabaissera beaucoup la valeur d'un ouvrage qui pourrait apporter une précieuse contribution à l'histoire des mœurs de la haute pègre parisienne...*

Mais ne décourageons pas ce confrère éminent. Souhaitons simplement qu'il mène à bonne fin son gros travail. Quelques bons petits scandales ne sont jamais à dédaigner et rien n'est amusant comme le jeu de massacre. C'est d'ailleurs une distraction dont nous ne sommes pas privés depuis quelques années.

Cependant remarquons, dès maintenant, que ce titre : « Vingt ans de Paris », est impropre... Car, Paris, ce n'est pas la caverne de voleurs et de fourbes où Romain a exercé ses talents. Paris est une ville de braves gens : il n'y a pas que des usuriers sur les bords fleuris qu'arrose la Seine ...

Mais qu'importe ! Les braves gens ne sont pas intéressants : rien n'est terne et plat comme l'honnêteté.

AU PAYS NOIR

La bienfaisance des Compagnies

Depuis que l'exploitation minière existe, les Cies houillères font grand tapages autour des œuvres d'assistance qui ont été instituées dans les mines. Les ingénieurs de l'Etat font chorus avec elles : les inspecteurs généraux du ministère des travaux publics dans la grande statistique minéralogique, les ingénieurs en chef des départements dans les rapports annuels qu'ils adressent aux Préfets ,inscrivent — comme hélas les autres chiffres fournis par les Compagnies — sans pouvoir les contrôler, les « *sacrifices* » des actionnaires, en faveur des travailleurs, obscurs artisans de leurs fabuleuses fortunes. Et c'est ainsi qu'à pu s'accréditer « officiellement » la légende du mineur soigné et médicamenté aux frais de la Compagnie, logé pour rien dans les corons ,chauffé gratuitement, et enfin retraité !

Quel crédit peuvent, après cela, trouver les revendications des houilleurs, près d'un public abusé ? Et si vous ajoutez que, perfidement ,on a pu faire croire que sa profession n'était ni plus dangereuse, ni plus pénible — au contraire — que celle de tout autre prolétaire ,il sera *facile de comprendre qu'une* sorte d'animosité ait pu naître, au sein de la classe ouvrière, contre le mineur. Il importe donc de mettre toutes choses au point. Voyons ce que sont les «énormes sacrifices » des Compagnies.

Déjà avant la loi de 1894, *des caisses de secours et de retraites* étaient constituées au siège de chaque exploitation : elles étaient alimentées par un prélèvement de 8 % sur le salaire des ouvriers. Les Compagnies versaient, — prétendaient-elles — une somme égale à celle retenue [illegible] elles administraient elles-mêmes, seules et sans aucun contrôle ouvrier, ces caisses de secours ; aucun exemplaire des statuts n'était remis aux intéressés ; aucune surveillance n'était donc possible, aucune justification légitime ne pouvait être établie. On savait seulement, par la lecture des statistiques officielles, que d'année en année, toujours, la caisse de secours était en déficit,,et que, toujours «généreusement» les Compagnies comblaient le déficit.

D'après les « Annales des Mines » pour l'année 1900, et les chiffres officiels qui viennent d'être publiés sur les « Caisses de prévoyance » en faveur des ouvriers mineurs en Belgique — les conditions du travail y sont *les mêmes que chez nous — la charge des* œuvres de prévoyance des charbonnages, (Caisses communes de prévoyance et caisses particulières de secours comprises) est de 37 fr. 86 par tête d'ouvrier, équivalant à 2 fr. 74 % du salaire annuel moyen. La charge n'atteint pas 3 % du salaire. Comment expliquer en France le déficit constant, malgré les versements des Compagnies ?

Nos caisses de secours et de retraites étaient à usages multiples. Elles subventionnaient par exemple les accidents du travail dont la responsabilité incombait entièrement à l'exploitant,et dont il eût dû par conséquent *supporter seul la charge.De là, une large brèche* dans notre budget d'assistance, de là le déficit et la *générosité facile* des Compagnies. De là aussi, l'inanité des déclamations des parlementaires hostiles aux mineurs, célébrant sur tous les tons les munificences des mines, chaque fois que nous apportons à la tribune les revendications de nos commettants.

Ces agissements étaient tellement dans les habitudes des Directions, qu'ils se continuent *encore aujourd'hui. Le camarade* Sorriaux, ex-administrateur de la Caisse de secours de Courrières, en cite dans son rapport à la *Commission d'enquête parlementaire*, un exemple topique. Deux ouvriers mineurs se querellent et en viennent aux mains, l'un d'eux a le bras cassé au cours de la rixe. La caisse de secours n'avait pas à *intervenir*. Son président, M. Domézon, ingénieur, voulut, contrairement aux statuts, faire supporter par la Caisse une indemnité journalière accordée au blessé. Deux administrateurs ouvriers protestèrent ; ils durent s'incliner et démissionner pour éviter le renvoi qui précédemment *avait frappé nos amis* Sorriaux, Mathé, Lhernould, Repert, dans des circonstances analogues.

Quant aux retraites, il est de lugubre notoriété dans tous nos bassins, que les Compagnies congédiaient, sous les prétextes les plus futiles, bon nombre de leurs vieux serviteurs, avant qu'ils eussent atteint 55 ans d'âge, pour n'avoir pas à leur servir une pension de retraite. C'est même à la suite de ces « escroqueries autorisées » comme on a pu dire au prétoire, que nous avons réussi à arracher aux Compagnies deux exemplaires des statuts des Caisses de secours et de retraites.

Vers 1882, la Cour de Douai obligea la Compagnie d'Aniche à remettre à l'un de ses ouvriers congédié avant l'âge de la retraite, un exemplaire de ses statuts. Il s'agissait de plaider contre l'exploitant en vue d'obtenir la restitution des fonds versés, ou une retraite proportionnelle .

Je m'appropriai en 1884, à Vitcoigne et à Waziers, deux exemplaires remis par les Compagnies à des ouvriers qui y avaient travaillé toute leur vie ; j'en fis imprimer plusieurs centaines et je pus en remettre à la Commission d'enquête en lui expliquant comment je me les étais procurés.

On voit par là, avec quel soin jaloux, les Compagnies cachaient aux intéressés, obligatoirement tenus au versement de 3 %, le fonctionnement des caisses qu'elles administraient selon leur bon plaisir.

Et, qu'étaient les retraites accordées ? J'écrivais ici, il y a quelques jours : « Le camarade Goniaux, secrétaire de la Fédération syndicale du Nord, a présenté à la sous-commission législative d'enquête sur les mines, vingt ouvriers retraités aux mines d'Aniche ou de l'Escarpelle, sous l'ancien régime. Ces travailleurs avaient à leur actif de 30 à 44 années de services dans différents charbonnages. Pas un seul d'entre eux n'atteignait à une pension de retraite de neuf sous par jour ! Elles s'échelonnaient de 0 fr. 20 à 0 fr. 40 centimes par jour.

Il n'y a pas bien longtemps que je lisais, dans la **Revue Noire**, si mes souvenirs sont précis, que les mines du Pas-de-Calais entreprenaient partout de larges constructions de corons ; le journal faisait observer que l'opération était fructueuse, assurant au capital engagé un revenu de 3 %. Sans compter les avantages que les Compagnies veulent retirer de l'encasernement des mineurs, surveillés et bridés dans ces cités patronales où ne pénètrent que des marchands agréés et les vendeurs de journaux tolérés.

Que l'on veuille bien remarquer en outre, que les *sommes nécessaires* pour ces constructions sont inscrites aux dépenses de premier établissement ; qu'elles sont prélevées sur les bénéfices de l'exploitation : qu'elles ne nécessitent par conséquent aucun appel de fonds ; qu'elles se soldent donc par la partie du « travail non payé » aux mineurs. *L'actif* des Compagnies s'en accroît, les actions montent ; pendant qu'enflant le prix de revient, ces dépenses par une répercussion fatale,servent à motiver la baisse des salaires. C'est ainsi que la location des corons fait rapporter 3 % à un capital prélevé par les actionnaires sur le labeur même de l'ouvrier et vient par surcroît déprimer le taux du prix de la main d'œuvre.

Pour le chauffage, les Compagnies ne reprennent-elles pas également de la main gauche les avantages que leur main droite semble faire aux houilleurs ? L'**escaillage** qu'elle leur distribue — charbon inférieur mélangé de pierraille — qu'elle vendait 12 francs en 1901, 16 francs au cours de la dernière grève, n'est-il pas coté à 6 francs dans les séries de prix de vente ?

L'escaillage ne vient-il pas ainsi, et d'autant plus que les ouvriers chaque jour plus nombreux permettent des distributions plus abondantes, abaisser le prix moyen de vente sur lequel se règle le taux des salaires ? Ajoutons encore les dons d'escaillage réservés aux bureaux de bienfaisance des communes dont les municipalités sont bien pensantes, à celles qui « votent bien » ainsi qu'il a été démontré aux dernières élections cantonales dans la concession de Bruay et chacun se rendra compte des artifices qui permettent aux Compagnies la bienfaisance à bon marché.

BASLY,
Député du Pas-de-Calais.

CHRONIQUE

L'INVENTEUR

Paul Vaudan était un des mille inventeurs qui cherchaient la dirigibilité des nefs aériennes, un de ces audacieux conquistadors de l'espace qui poursuivent le rêve orgueilleux d'affranchir l'homme des lois que lui imposa la nature, de dompter à leur fantaisie cette pesanteur à quoi les mondes obéissent, enchaînés dans les harmonies sublimes de leurs *chœurs éternels*.

Il professait que l'aérostat, par le fait même qu'il est plus léger que l'air, se trouvera toujours à la merci des aquilons. Ce qu'il souhaitait établir, c'était un appareil aviateur, imitant le vol des oiseaux, et qui, beaucoup plus dense que l'air, pût résister à la violence du vent, comme l'oiseau lui-même.

Il s'assimila tout ce que les naturalistes ont écrit sur l'aviation. Il approfondit tous les projets, scruta toutes les expériences de ceux qui entrevirent *la possibilité de réaliser* les desseins du présomptueux Icare, depuis Roger Bacon et Léonard de Vinci jusqu'aux contemporains, depuis la colombe volante d'Archilas de Tarente, vieille de deux mille ans, jusqu'à l'oiseau mécanique de Gaston Tissandier.

Après une année entière d'âpres méditations, il lui parut que l'on atteindrait à un résultat en déterminant cette sorte d'équilibre balancé qui règne dans les mouvements de l'oiseau. Il s'agissait de combiner le vol ramé, qui pousse l'oiseau dans l'atmosphère, comme l'aviron pousse la barque et le vol plané, qui soutient l'oiseau presque sans dépense d'énergie.

Il construisit un aviateur muni de grandes ailes de toile tendues sur une armature d'aluminium, et tenta de s'enlever : il put planer pendant cinq minutes, mais, par suite du manque de stabilité, l'aviateur chavira, et Paul Vaudan faillit se rompre les os.

Sans se décourager, il reconstitua son appareil, en y apportant quelques perfectionnements.

Dix fois, il recommença, s'offrant à la mort qui l'épargnait. Il s'acharna, superbe de sérénité stoïque, non point abattu par ces essais tâtonnants, mais stimulé, exalté, comprenant qu'il se rapprochait peu à peu, par de patientes améliorations, du but convoité.

Cependant, des gens le raillaient et l'insultaient. Mais il souriait... Tant d'injures et de dédains ne l'affligeaient pas... Ces gens-là ignoraient... Ils changeraient de ton au jour de son triomphe... Car il nourrissait la certitude indescriptible de sortir victorieux de la lutte qu'il avait entreprise contre les éléments.

Une force puissante étayait sa foi en le succès final : c'était l'amour.

***

Sous les ombrages de Chevreuse, au creux d'un petit val idyllique, il y avait une jeune fille qui l'attendait, sa fiancée. Le public ignorait ce roman ; Paul avait jugé inutile de lui donner son cœur à piétiner. Un jour par semaine, il suspendait ses travaux, et fuyait à Chevreuse.

Qu'importaient les sarcasmes des hommes, puis qu'une femme l'aimait, dont l'amour était infini comme l'éther qu'il voulait conquérir?

Pour elle, il recueillerait la gloire de transgresser les volontés mystérieuses de la nature, et il puisait de fécondes énergies à la pensée qu'il lui offrirait un cadeau de noces plus magnifique que ceux dont les plus fameux potentats pussent disposer : car ce ne serait pas seulement une province, ni un Etat, ni un continent, mais l'Empire même de l'Espace ! et il était tellement persuadé de le gagner, cet Empire, qu'il différait ses épousailles jusqu'à l'heure de la victoire définitive.

Et il trouva !

Le jour vint où il recréa le vol de l'oiseau, où il commanda aux membres d'aluminium de sa machine comme à ses propres membres, où l'homme ailé sillonna la nue comme l'éclair, plana au-dessus des foules dans l'apothéose des ovations.

Et ce jour-là, il s'arracha soudain aux clameurs idolâtres qui montaient vers lui comme une fumée d'encens, et vola jusqu'à Chevreuse, d'un trait. Et il se jeta dans les bras de sa fiancée avec des larmes bienheureuses...

— Je savais bien que tu vaincrais, dit-elle, je savais bien que tu volerais vers moi comme un archange !

— Oui, dit-il, j'ai vaincu, j'ai vaincu par toi et pour toi...

Et il expliqua qu'il avait presque atteint la perfection... Un rien l'en écartait.

L'espèce de gouvernail qui réglait la marche de l'aviateur était d'un maniement trop compliqué... Un clavier avec des boutons électriques remplacerait ce gouvernail...

Et il se mit en quête de l'idéale perfection.

Un hymne de louanges éclatait dans l'univers. Il recevait chaque jour, par panetées, des lettres de félicitations. Des souverains lui proposaient des montagnes d'or en échange de son secret. Des reporters entraient chez lui par les fenêtres, descendaient par les cheminées. Et tous les journaux de la planète commentaient *son invention : c'était la distance* supprimée, les terres inconnues et les pôles explorés sans difficulté, toutes les stratégies à refaire, les forts protégeant les frontières devenus inefficaces et dérisoires, les chemins de fer abandonnés, comme jadis les chaises de poste, les toits transformés en terrasses, le train de l'existence aussi radicalement modifié que si les hommes eussent été transportés soudain dans Mars ou dans Neptune...

Enthousiasme ! Ces champs du ciel sans limites où les hommes placent leurs dieux il les parcourait en tous sens ! Et ne lui accordait-on pas des honneurs divins? Vers lui s'élevaient des actions de grâces unanimes...

Enthousiasme ! il traversait les nuages, il bondissait, comme un météore, d'un bout à l'autre des provinces, il était le maître de l'air et le maître des maîtres, il narguait les frontières, il entrait chez les rois selon son bon plaisir !

Et trois fois, quatre fois par jour, il accourait du fond de la France pour aller embrasser sa fiancée...

Cependant, après une semaine, il lui sembla qu'il n'éprouvait plus, à se retrouver auprès de son amie, un bonheur si intense, si complet que lorsqu'il se rendait à Chevreuse par le train et la patache, et qu'il subissait leurs lenteurs énervantes. Il s'interrogea et il dut s'avouer ceci : jadis, il souffrait pendant toute une semaine de la solitude, et ces deux heures de torture délicieuses, qui reculaient encore son ravissement, le préparaient à de surhumaines allégresses... *Maintenant, ces ferveurs s'atti*édissaient, et il regrettait presque le train escargot et la patache tortue... Jadis, au milieu de *cette lointaine forêt*, la petite fiancée lui apparaissait comme une fée des temps légendaires, toute nimbée de poésie... Et aujourd'hui qu'il fondait sur Chevreuse comme un bolide, cette poésie s'évaporait... Et une inquiétude douloureuse s'insinuait en lui : il avait peur de n'aimer plus tant, il avait peur d'avoir chassé l'amour de son cœur, en y étouffant le désir...

Et sa fierté commença de s'humilier.

Il acheva sa nouvelle machine. C'était la merveille des merveilles. A l'aide d'un clavier, avec deux doigts, on se dirigeait où l'on voulait, à la vitesse que l'on voulait...

Il reçut les plus hautes décorations de tous les Etats du monde, et il se dit, en les regardant :

— Je suis le plus illustre des illustres... Je me suis égalé à Prométhée ravisseur du feu céleste ! J'ai conquis le ciel ! Je puis acquérir des milliards ! Je puis me jouer des hommes et de leurs lois ! Je suis libre, enfin ! Eh bien ! je ne suis pas heureux... Pourquoi ? Quand mes nuits étaient consacrées au labeur, quand je m'épuisais à la poursuite de ma chimère, quand je luttais, j'étais plus heureux qu'aujourd'hui... *Dans mes combats farouches avec* cette chimère, je goûtais d'âpres joies... Et maintenant qu'elle est domptée, je suis triste, triste et désœuvré... Je ne désire plus rien... Je m'ennuie... Une seule chose peut-être pourrait me réconcilier avec la vie : ce serait le retour à cette nature que j'ai bravée, le retour aux plaisirs simples, l'amour d'une femme que j'aimerais, la vie humble dans une campagne reculée, tandis que petit à petit ces liens invisibles et magnétiques qui enserrent les couples confiants nous envelopperaient invinciblement. Mais je n'aime presque plus ma fiancée qui maudit mes ailes...

Mélancolique, il monta dans son aviateur, et plana sur Paris.

Des hosannas le saluèrent.

— Ces gens qui s'égosillent, songeait-il, ce sont pour la plupart des artisans et de petits employés... Ils envient mes ailes ! Ce village où vieillissent leurs parents, ces montagnes, cette mer qu'ils adorent et où ils ne peuvent aller qu'une fois l'an, ils voudraient pouvoir s'y retrouver chaque samedi soir... Les insensés ! Cette espérance et ce désir qui, pendant toute l'année, *les réconfortent* et leur sourient, ils veulent donc les tuer ! Ils veulent donc haïr le village des vieux parents, haïr la mer, haïr les montagnes, pour les voir trop souvent ! Quand ils auront supprimé la distance, la terre leur apparaîtra comme une étroite prison, ils seront partout en même temps, et sur eux régnera la satiété, et la vie sera plus morne et plus sombre et plus vide que la mort...

Et de jeunes amoureuses lui lançaient des baisers.

— Les folles ! songeait-il. Par moi l'amour désertera la terre ! Par moi les amants pourront se voir à toute heure, par moi s'effondrera ce qui faisait le charme le plus vif de l'amour : les obstacles, les entraves qui irritaient le désir. Je suis un bourreau, et le plus infâme de tous, le bourreau de l'amour !...

Puis il eut une sinistre vision : deux nuages de feu, deux armées d'hommes ailés se poursuivaient... Et les soldats tombaient par centaines...

— Assez ! assez ! hurla l'inventeur épouvanté. Vais-je donc accroître les horreurs de la guerre ?

Il s'enfuit vers la campagne, au hasard, et fut salué de cris joyeux par les marchands d'une petite ville, qui ne réfléchissaient pas que la *facilité inouïe des communications* amènerait chez eux des produits inférieurs à des prix minimes, anéantissant le commerce, l'industrie locale, et aussi par des paysans qui avaient conservé le costume et les traditions de leurs pères, et qui ne prenaient pas garde que, lorsque les aviateurs multiplieraient les voyages, les vieilles coutumes, les races mêmes s'oblitéreraient...

Je vais donc, conclut-il, répandre sur terre la désolation... Je ne suis pas un bienfaiteur, je suis un ennemi...

Il revint chez lui désespéré, et, dans un magnifique accès de sincérité et de philanthropie, *il brisa* ses machines...

Il pensa alors à la petite fiancée qui l'attendait toujours au milieu de la forêt... Oh ! se blottir près d'elle, oublier près d'elle !... Il courut vers la gare et déplora les lenteurs du train paresseux et de la diligence geignante... Son désir de revoir sa fidèle amie grandissait en lui, emplissait son cœur, fougueux et débordant... Et il la serra sur sa poitrine avec la même passion sanglotante de jadis, et il l'emmena très loin, dans un village où les *hommes ne surent pas les retrouver, les hom*mes qui maintenant l'eussent volontiers écharpé...

Gaston DERYS.

Cà et Là

L'AUTO ELECTORAL

Les journaux anglais signalent le succès d'un candidat libéral, M. Rose, qui entre à la Chambre des Communes grâce à la quantité d'automobiles de tous genres mis par lui à la disposition des électeurs des campagnes qui ne se seraient pas autrement dérangés pour se rendre au chef-lieu du vote.

Ce moyen paraîtra, sans doute, pratique aux « arrivistes » de s futurs scrutins ; mais gare les « pelles ».

PETARDS DE NOEL.

Nos voisins d'outre-Manche ne célèbrent pas seulement la fête de Noël en mangeant le plum-pudding traditionnel. Ils passent aussi une partie de leur temps, ce jour-là, à tirer des pétards ; et la consommation qu'on fait en Angleterre de ces petites pièces d'artifice atteint un chiffre presque fabuleux, s'il faut en croire les calculs auxquels vient de se livrer, à ce sujet, un confrère londonien.

Pour le dernier Christmas, on n'a pas brûlé d'après lui, moins de quinze millions de pétards, dans la composition desquels étaient entrés 6.000 kilogrammes de carton, 22.000 kilos de papier doré ou argenté et 25.000 kilos de colle.

Les Anglais ont dépensé en un jour, pour avoir le plaisir de faire partir ces quinze millions de «crackers » — comme ils les appellent — la jolie somme de 150.000 francs.

Notre confrère a calculé que, mis bout à bout, les crackers de Christmas formeraient une chaîne originale de 3,250 kilomètres, pouvant aller de Londres à l'Ile de Chypre !

Marius raconte ses exploits en Afrique.

— Alors, dit-il, me jetant sur le lion, avec ce simple canif je lui ai tranché la queue.

— Mais pourquoi ne lui avez-vous pas coupé la tête ?

— Impossible !... On la lui avait déjà coupée avant !...

NOS DÉPÊCHES

(Par Services Téléphoniques Spéciaux)

LA FERMETURE

des Etablissements Congréganistes

Paris, 9 janvier. — Nous avons annoncé que M. Plichon se propose d'interpeller le Président du Conseil sur sa circulaire du 23 décembre dernier, adressée à diverses congrégations de femmes pour les prévenir que la demande d'autorisation qu'elles avaient produite pour leurs établissements non autorisés était rejetée.

On se rappelle qu'en septembre dernier, le Conseil d'Etat consulté par le gouvernement avait émis l'avis que le ministre de l'intérieur n'était pas tenu de lui soumettre les demandes d'autorisation des établissements congréganistes qu'il ne jugeait pas devoir autoriser. C'est par application de cet avis que M. Combes avait envoyé sa circulaire qui vise notamment tous les établissements d'enseignement non autorisés.

Une notification de l'administration préfectorale invitait, d'autre part, les religieuses en question à se retirer dans la huitaine sous peine de poursuites judiciaires en vertu de la loi du 4 décembre dernier qui rend passible des peines portées à *l'article 8 de la loi du 1er juillet 1901* (amende de 16 à 5000 francs et emprisonnement de six jours à un an) tous individus qui, sans être munis de l'autorisation exigée par l'article 13 auront ouvert ou dirigé un établissement congréganiste.

La circulaire du 23 décembre a déjà reçu son application dans plusieurs départements, notamment dans l'Ardèche où les établissements visés se sont fermés sans qu'il y ait eu à recourir à des poursuites judiciaires.

L'AFFAIRE VAUCROZE

Nîmes, 9 janvier. — M. de Vaucroze a été reçu hier par M. Cambon, conseiller à la cour de Nîmes, chargé de l'instruction relative aux déclarations de Gayte concernant la participation du garçon de ferme Audibert dans l'assassinat de Mme de Vaucroze. M. de Vaucroze a remis au juge deux mémoires adressés autrefois par lui au ministre de la justice. Dans l'un, il précisait quel aurait été le rôle d'Audibert et de la fille Laupies, domestique de Mme de Vaucroze, dans le meurtre de cette dame. Dans l'autre, il se plaignait d'irrégularités qui auraient été commises dans l'instruction ouverte contre lui par M. Abram. Le conseiller à la cour a pris connaissance de ces documents ; puis il a renvoyé au lendemain la suite de la déposition du plaignant. En quittant M. Cambon, M. de Vaucroze a déclaré à ses amis qu'il avait l'impression que le magistrat avec lequel il s'est entretenu voulait sincèrement faire la lumière.

A la suite d'une interview parue dans le *Figaro* et dans laquelle M. Abram, juge d'instruction à Uzès, laissait planer des soupçons sur M. de Vaucroze au sujet de l'assassinat de sa mère, celui-ci se propose d'assigner le gérant du *Figaro* et M. Abram devant la cour d'appel de Paris.

Les troubles de Marguerittes

CENT-SIX ARABES EN ASSISES

Montpellier, 9 janvier. — L'audience est ouverte à 9 heures 20. Les défenseurs demandent à M. Jenoudet, au nom de leurs clients, de préciser certains détails sur les actes que l'accusation leur reproche.

M. Jenoudet croit que les inculpés n'ont été que des instruments, même les chefs, et ont certainement obéi à des ordres de coreligionnaires dont on ne saura jamais les noms.

M. Jenoudet invoque, à l'appui de son opinion, le fait de la venue d'un missionnaire arabe qui disparut tout à coup et dont les prédications avaient provoqué une exaltation religieuse énorme. M. Jenoudet affirme qu'il n'a pas compris cette exaltation de gens d'ordinaire calmes et inoffensifs. « Ils avaient dû, dit-il, absorber du haschich. »

Le sentiment religieux dominait, au point même que les musulmans, dont la tête était entourée de ficelles, en poils de chameaux, étaient obligés d'enlever ces cordes, provenant d'un animal impur, suivant certains rites.

On passe à la déposition de Désiré Gay, 24 ans, homme d'affaires de M. Jenoudet.

Les insurgés, au milieu desquels, dit-il, il fut étonné de trouver les ouvriers arabes de la ferme, lui imposèrent le Chaheb, c'est-à-dire la formule, en le frappant. Pendant ce temps, un groupe d'inculpés égorgeaient son vieux père. Il fut tellement saisi par cette scène qu'il ne put reconnaître les auteurs de cet horrible crime.

Prisonnier des rebelles, il raconte tous les faits que nous connaissons jusqu'à l'arrivée des troupes et à la débandade générale.

L'audience est ensuite levée.

AU VÉNÉZUELA

Caracas, 9 janvier. — La réponse du Venezuela à la dernière note des puissances étrangères a été remise à M. Bowen, ce matin.

Deux conseils de cabinet ont eu lieu. L'un d'eux a été très orageux. Cependant les demandes des puissances ont été finalement acceptées.

Bien que la note des puissances ait le caractère d'un compromis, le Venezuela en trouva les conditions extrêmes, et fit remarquer qu'il ne les acceptait que contraint et forcé.

Le ministre des affaires étrangères vénézuélien prépare un volumineux dossier de la question, de façon à permettre à M. Bowen d'agir en toute connaissance de cause. A cet effet, le président Castro l'investira de pleins pouvoirs.

M. Bowen a refusé toute compensation du gouvernement vénézuélien pour ses services.

Les étrangers, principalement les Anglais et les Allemands, ont ressenti beaucoup les effets du blocus.

La révolution dont Matos est le chef perd du terrain journellement par suite de l'assistance morale prêtée par lui aux Allemands, en leur facilitant notamment le débarquement d'armes près d'Higuerote. La presse vé